

Genève, le 04/12/2013

Permettez-moi de partager avec vous les progrès réalisés par mon pays, l'Algérie, dans la mise en œuvre de l'article 5 et ce, du 27 novembre 2004 au 31 octobre 2013.

Le bilan des mines anti-personnel découvertes et détruites ^{durant cette période} s'élève à : 881 323

Les travaux entrepris ont permis le nettoyage de : 6 704,65 hectares.

La zone dominiée de la commune de Bab El Assa dans la wilaya de Tlemcen est en instance de remise aux autorités locales.

Les unités militaires en charge de l'exécution du programme national de nettoyage sont, en ce moment, déployées en 5 endroits du territoire national :

- dans la commune de BOUKANOUN / Tlemcen ;
- " " " TOGHRAR / Naâma ;
- " " " Aïn ELKERMA / ELTarf ;
- " " " Aïn ZERROUK / Te'bessa ;
- " " " ZAAROURIA / Souk Ahras.

Les travaux se déroulent en conformité avec le programme national de nettoyage ^{2012/2017}, adopté lors de la 11^{ème} Assemblée des États parties.

Je vous remercie.